

Jubilé de la miséricorde : un NON franc et massif de la Fraternité de la Transfiguration de Mérigny !

Publié le 16 janvier 2016 · 3 min de lecture

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

MÉDIAS-PRESSE-INFO

L'INFORMATION SANS CONCESSION

La Fraternité de la Transfiguration est une communauté amie de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Chaque mois elle publie une lettre aux amis et bienfaiteurs qui a pour titre LA SIMANDRE.

Dans la lettre de décembre 2015 est posée la question suivante :

« Votre Fraternité compte-elle organiser quelque chose pour gagner les indulgences de l'année de la miséricorde ? »

« La réponse est NON. »

« Pourquoi ? »

« Notre communauté religieuse n'organisera aucune cérémonie officielle pour les fidèles qu'elle dessert, **car elle ne veut ni célébrer le 50^e anniversaire de la clôture du Concile Vatican II**, qui est en rupture avec l'enseignement constant de l'Église catholique, **ni adhérer à cette fausse notion de la miséricorde** que le cardinal Maradiaga qualifie de « vent qui pousse les voiles de l'Église vers la haute mer de sa rénovation profonde et totale » (comprenez : vers la poursuite de la destruction, jusqu'à un point où cette rénovation deviendra irréversible). Si des fidèles veulent bénéficier d'indulgences qu'il est possible de gagner tout au long de l'année et tous les ans, qu'ils accomplissent par exemple de véritables œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles et qu'ils remplissent aussi les conditions nécessaires et habituelles pour en bénéficier. »

Pas de doute ni de confusion possible à Méridgy : le non est non comme le proclame saint Matthieu au verset 37 du chapitre 5 :

« *Que votre parole soit oui, oui, non, non ; ce qu'on y ajoute vient du malin.* »

Voilà qui a le mérite de la clarté et de la fidélité aux engagements d'une communauté amie au service de la Tradition et de la Vérité.

Christian LASSALE

Sources : /La Porte Latine du 16 janvier 2016

Autres textes sur le Jubilé de la Miséricorde 2016

Quelques réflexions sur la bulle annonçant le jubilé extraordinaire de la miséricorde, abbé Bouchacourt – 23 juin 2015

1^{er} septembre 2015 – Le pape François reconnaît licite et valide les confessions des prêtres de la FSSPX

Lettre adressée – Motu proprio du pape François – , ce 1^{er} septembre 2015, à Mgr Rino Fisichella
6 sept. 2015 – Sermon de M. l'abbé de La Rocque : ces 50 ans ne peuvent être l'occasion que de pénitence et non de joie

A propos de l'année de la miséricorde du pape François : L'Eglise de la miséricorde, par M. l'abbé Arnaud Séléngny

Miséricorde papale et lamentations catholiques, par l'abbé Jean-Michel Gleize – 26 novembre 2015

Saint-Pierre de Rome, une basilique outragée, R. de Mattei – 12 décembre 2015

Entretien de M. l'abbé Franz Schmidberger à CNA – Il en va bien plus que de la confession – 17 décembre 2015

La vidéo des intentions de prières du pape : un pas de plus vers l'apostasie silencieuse ? – Janvier 2016

Une fausse miséricorde, sans regret des péchés et sans satisfaction ou pénitence, abbé D. Rousseau – Epiphanie 2016

La lettre choc d'un confesseur : « Qui êtes-vous pour me juger ? » – 9 janvier 2016

Sainte ou misérable ? L'année du Jubilé à l'épreuve de la miséricorde, par M. l'abbé Gleize – 11 Janvier 2016

Jubilé de la miséricorde : un NON franc et massif de la Fraternité de la Transfiguration de Méridgy ! – 15 Janvier 2016

Source : laportelatine.org/actualite/jubile-de-la-misericorde-un-non-franc-et-massif-de-la-fraternite-de-la-transfiguration-de-merigny-15-janvier-2016

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France